EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260625-2026645-DE

Séance du 25 juin 2026
Délibération n° 2026-6-45

Délibération : Subvention pour la course cycliste

Date de la convocation : 18 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 12 - Procurations : 3 - Votes : 15

L'an deux mille vingt six
Le jeudi vingt-cinq juin
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Maire.
Etaient présents :
ROPERS Daniel, LE BESCOND François, RAFFIN Karine, LE CALVEZ Michel, LE TREUST Nathalie, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, DENIAUD-QUEROMES Sylvie, MOREAU Sandrine, KOZINE André, ROULET Cécile, CLECH Marie.
Etaient absents et excusés : NICOLLE Philippe (procuration à ROPERS Daniel), LALLEMENT Martine (procuration à FERLIER Gilles), GUILLOU Vincent (procuration à CLECH Marie).
Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

SUBVENTION POUR LA COURSE CYCLISTE

Par courrier en date du 25 mai 2026, l'Entente cycliste du Pays de Paimpol a adressé une demande de subvention pour la course cycliste du 30 juillet 2026 pour un montant de 1 652 €uros.

La commission des finances réunie le 18 juin a émis un avis favorable au versement de cette subvention de 1 652 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, le conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable au versement de cette subvention de 1 652 € à l'entente cycliste du Pays de Paimpol.
- **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574.

Le Maire,

Daniel ROPERS